



Représentants ASE



Le 14 décembre à 11h45 a eu lieu au CD OERMINGEN l'installation d'un BAR, par le SPIP 67. Le bon fonctionnement du dispositif a été confirmé par le prestataire privé STANLEY.

À 16h50 (**5h après**) le prestataire a appelé le SPIP 67 pour les informer d'un problème de synchronisation, et donc, le BAR n'est pas surveillé. Aucune demande écrite n'a été envoyée !

Pour rappel, une astreinte des ASE est prévue dans le cadre des BAR uniquement pour les installations. Les ASE ont tout de même accepté d'intervenir alors même qu'ils étaient en fin de service avec l'autorisation du DFSPIP.

Suite à notre prise de contact avec le BAR, celui-ci, en plus d'être grossier refuse de se déplacer. Aucuns lieux adaptés et sécurisés n'ont été proposés par le cadre. Ils sont donc intervenus à la gare de STRASBOURG, dans la voiture de service avec un placé très agité au regard des passants.

Pour FO, cette situation est inacceptable, le manque de sécurité et les conditions d'interventions sont à revoir en URGENCE.

FO exige une intervention du DI et demande qu'un protocole soit mis en place pour les interventions BAR.

Nous demandons que les déplacements des BAR deviennent une obligation et qu'ils soient effectués dans un lieu sécurisé et approprié à savoir dans : les ALIP, hôtel de police ou en gendarmerie comme cela est déjà le cas dans d'autres DISP.

Ce n'est pas aux personnes suivies de choisir les modalités des interventions des ASE .

La Section FO Justice du CEA en milieu ouvert

Le 15/12/2022

